

# CONCOURS

## Cor solo

Temps partiel

**Mardi 6 mars 2018 - 9h15**

9h00 : tirage au sort pour déterminer l'ordre de passage

☞ Clôture des inscriptions : 14 février 2018

☞ Prise de fonction : date à convenir

☞ Déroulement du concours :

Auditorium du CRR d'Annecy

10 rue Jean-Jacques Rousseau – 74000 ANNECY

### RENSEIGNEMENTS :

Orchestre des Pays de Savoie – Bât Koala – Savoie Technolac –  
17 rue du Lac Saint André – BP 50268 - 73375 LE BOURGET DU LAC  
Tél : 04 79 71 67 15 - [regie.biblio@orchestrepayssavoie.com](mailto:regie.biblio@orchestrepayssavoie.com)

**FICHE D'INSCRIPTION CONCOURS COR SOLO**  
**du 6 mars 2018**

Nom .....

Prénoms .....

Date et lieu de naissance .....

Nationalité .....

Si vous êtes étranger, prière de préciser votre situation  
(Carte de séjour, de travail, etc.) : .....

Adresse .....

N° Sécurité Sociale : .....

Téléphone : Domicile : ..... Portable : .....

Courriel : .....

Situation de famille ..... Nombre d'enfants : .....

Fonction actuelle .....

Références professionnelles .....

Diplômes, Prix obtenus .....

Voulez-vous un pianiste accompagnateur le jour du concours ? OUI  NON

Votre choix pour la 1<sup>ère</sup> épreuve : Concerto de Strauss  Villanelle de Dukas

Votre choix pour la 2<sup>ème</sup> épreuve : Concerto n° 2 de Mozart  Concerto n° 4 de Mozart

Comment avez-vous pris connaissance de l'annonce du concours ?

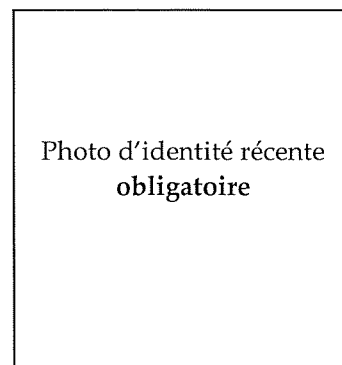
Conservatoires  Orchestre  relations  Presse (titre)  Site Internet (précisez)

Vous êtes-vous déjà présenté(e) aux concours de l'Orchestre des Pays de Savoie ? OUI  NON

**Je déclare accepter les conditions mentionnées dans le règlement du concours et dont j'ai préalablement pris connaissance.**

Date

Signature



Fiche d'inscription à retourner accompagnée d'un CV pour le **14 février 2018** au plus tard à :  
Orchestre des Pays de Savoie – Bât Koala. Savoie Technolac – 17 rue du Lac Saint André – BP 50268 –  
73375 LE BOURGET DU LAC

# CONCOURS DE RECRUTEMENT COR SOLO

Mardi 6 mars 2018 – 9h15 (9h00 : tirage au sort pour ordre de passage)  
Auditorium du CRR d'Annecy

## EPREUVES

### PREMIÈRE EPREUVE : derrière paravent

☞ R. STRAUSS Concerto pour cor n°1 opus 11 (1<sup>er</sup> mouvement)

OU

☞ P. DUKAS Villanelle

ET

☞ Traits d'orchestre\*

### DEUXIÈME ÉPREUVE : sans cadence

☞ W.A. MOZART Concerto pour cor n°2 en mi bémol majeur K417 (1<sup>er</sup> mouvement)

OU

☞ W.A. MOZART Concerto pour cor n°4 en mi bémol majeur K495 (1<sup>er</sup> mouvement)

ET

☞ Traits d'orchestre\*

### TROISIÈME EPREUVE :

☞ Traits d'orchestre\* :

- HAYDN Symphonie n°46 en si majeur : mouvements 1 & 4
- HAYDN Symphonie n°49 en fa mineur : mouvements 2 & 3
- MOZART Symphonie n°1 K16 : mouvements 1 & 3
- MOZART Symphonie n°29 K201 : mouvement 2 à partir de mes.51, et mouvement 3
- STRAVINSKI Concerto en mi b « Dumbarton oaks » : mouvements 1 & 3
- BEETHOVEN Symphonie n°6 : Allegro
- MENDELSSOHN Songe d'une nuit d'été : Nocturne
- WAGNER Siegfried Idyll
- RAVEL Pavane pour une infante défunte
- 

☞ Entretien avec le jury

\* Partitions des traits d'orchestre communiquées au candidat dès réception de sa fiche d'inscription

---

**CHAQUE ÉPREUVE EST ÉLIMINATOIRE**

# R E G L E M E N T

---

## Conditions d'inscription

Peuvent concourir les candidats de toutes nationalités sous réserve des lois en vigueur. Toutefois, à valeur égale, priorité sera donnée aux candidats ressortissant de l'Union Européenne.

Les musiciens doivent poser leur candidature par lettre manuscrite accompagnée de la fiche de renseignements, d'une photo d'identité récente et d'un curriculum vitae. Une présélection sur dossier pourra être organisée ; le candidat non retenu sera informé par courrier.

**APRES RECEPTION DE LEUR DOSSIER DE CANDIDATURE LES CANDIDATS RETENUS RECEVRONT UNE CONVOCATION PRECISANT LE JOUR ET L'HORAIRE DU CONCOURS.**

Le candidat pourra bénéficier, s'il le désire, des services du pianiste accompagnateur du concours.

Les frais de séjour et de transport sont à la charge du candidat.

## Déroulement des épreuves

**TOUS LES CANDIDATS SONT CONVOQUES UN QUART D'HEURE AVANT CHAQUE SESSION POUR LE TIRAGE AU SORT DE L'ORDRE DE PASSAGE. Chaque épreuve est éliminatoire.**

Le jury du concours de recrutement de l'Orchestre des Pays de Savoie peut comprendre jusqu'à 15 membres. Il est présidé par le directeur musical avec voix prépondérante en cas de partage.

Le jury est souverain dans ses décisions (adjonction d'une épreuve supplémentaire ou interruption du déroulement des épreuves). Il pourra décider de convoquer de droit au 2<sup>ème</sup> tour des candidats ayant déjà été engagés à l'OPS.

Pour la première épreuve, le jury a la faculté d'interrompre le candidat à tout moment ou, au contraire, de l'inviter à procéder à une nouvelle audition.

## Conditions d'engagement

L'Orchestre des Pays de Savoie est un orchestre permanent à temps partiel. Son activité comprend entre 8 et 10 séries de concerts par saison, d'une à deux semaines.

Les musiciens (vents) sont engagés par contrat de travail à durée indéterminée, leur garantissant un minimum de 464 heures par an, soit 154,67 services par an.

Les musiciens doivent effectuer une période d'essai de 3 mois (prorogée d'une durée égale à celle des congés payés ou maladie cumulés) au terme de laquelle l'Administrateur Général est tenu d'informer le musicien intéressé de la décision prise par la Direction Artistique et de la lui notifier par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette décision peut être la titularisation ou la résiliation du contrat à la fin de la période d'essai, sans indemnité, ni préavis.

Les ressortissants étrangers, hors C.E., doivent être en possession d'un permis de travail valide.

En cas d'admission à l'Orchestre des Pays de Savoie, le musicien devra jouer sur un instrument de qualité égale ou supérieure à celui présenté au concours, sauf à se conformer aux prescriptions du jury en ce domaine.

**Rémunération à la date du 4 décembre 2017 :**

Cor solo, 1<sup>ère</sup> catégorie :

97,12 € brut par service de concert ou de répétition

48,56 € brut par raccord

32,37 € brut par heure

Indemnités :	Repas	18,40 €
	Déplacements	1 service par jour travaillé

---